

# ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2024

Un conseil municipal aura lieu en mairie le mercredi 30 octobre 2024 à 19h15

L'ordre du jour est le suivant :

## **A – Délibérations à l'ordre du jour :**

### ***1 – Délibération pour la vente du local de la grange AC212***

En juin 2024, une délibération avait été prise pour autoriser la vente d'une partie du local n°AC212 (Bâtiment de la grange). Il s'agit d'une partie de la grange située à côté de la chaufferie d'une surface de 119 m<sup>2</sup> avec cave en sous-sol. Suite à la signature du compromis de vente le 09/09/2024, certains points ont été précisés par l'office notarial des Comtes du Forez. En particulier, la répartition des biens vendus ne doit pas être exprimée en surface mais en volume. De plus, il a été convenu que le nouvel acquéreur aurait à sa charge l'intégralité de la toiture du bâtiment. Une délibération autorisant M. le Maire à signer la vente doit être prise dans ce sens.

### ***2 – Délibération pour le recrutement d'un agent recenseur pour le recensement de janvier 2025.***

Un agent recenseur doit être recruté pour le recensement de la population du 16 janvier au 15 février 2025. Une candidature a été reçue. Un contrat de travail à durée déterminée doit être passé. Le montant de la rémunération doit être défini.

## **B– Informations diverses :**

Gumières, le 25 octobre 2024

Le Maire

